



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040803

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/04/2024 10H21 C:005300 I:31312
V/REF : 938791
V/Email reçu le Mercredi 10/04/2024 à 10H21

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00575
IMMEUBLE : LES RIVES -0575
7, ALLEE DU RESERVOIR
8 ALLEE DES RIVES
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 16 Avril 2024

Référence Marché: M_230260003-1
LOCALISATION : ALLEE N7 RESERVOIR- LOGEMENT DE MR ROUYR AU RDC TEL 06 78116956
MOTIF : INTERVENIR POUR WC BOUCHE MAIS LE PROBLEME PERDURE FAIRE PARVENIR UN
RAPPORT PRECIS DEJA INTERVENU DE 10/01/24
Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 12/04 A 14H15 :
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION WC PAR LE SOUS SOL
- PRESENCE DE LINGETTES, DE PAPIERS ET D'ENORMEMENT DE CHEVEUX

TENTATIVE DE DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION BAIGNOIRE EN SOUS-SOL -
NEGATIF - LE TUYAU N'ARRIVE PAS AU BOUT DE L'EVACUATION BAIGNOIRE

OUVERTURE DE LA TRAPPE DE VISITE BAIGNOIRE
DEBOUCHAGE ELETROMECHANIQUE A PARTIR DE L'EVACUATION BAIGNOIRE
- ENLEVEMENT DES CHEVEUX AVEC L'AIDE D'UNE PINCE CAR ENORMEMENT DE
CHEVEUX EMBOURBES DANS L'EVACUATION
- MISE EN PLACE DE DEBOUCHEUR AFIN D'ENLEVEVER LE BOUCHON RESTANT DE
CHEVEUX
- MISE EN PLACE DE DOSETTE DESINFECTANT A PARTIR DU WC ET BAIGNOIRE
REMISE EN PLACE DE LA TRAPPE DE VISITE
CONTROLE DE L'ECOULEMENT

PREVOIR UN FILTRE A CHEVEUX A PARTIR DE LA BAIGNOIRE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/04/24 à 16H23 _ Envoi (CR/AB)

PREVOIR UN FILTRE A CHEVEUX A PARTIR DE LA BAIGNOIRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040803

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,75	CU0001-H(s)	curage >1er tampon collecteur	3	120,58	452,17
TOTAL H.T.					452,17
T.V.A. a 10,00%					45,21
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>497,38</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 938791 du 09/04/2024

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU
103, rue de la Libération
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

7

ALLEE DU RESERVOIR
38300 BOURGOIN JALLIEU

Référence de la Demande

N°: 749 093 du 09/04/2024

THCVRDPCE Txv hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

02-EE-2230-ENT-61567100

Marché : M - 230260003-1

00575-00001 RESIDENCE LES RIVES
BOURGOIN JALLIEU

Délai

Date limite exécution : 24/04/2024

Observations

Tel Mme ROUYR 06-78-11-69-56

**MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR UN RAPPORT
PRECIS DES PROBLEMES RENCONTRES
CAR VOUS ETES DEJA INTERVENU LE 10/01/2024
ET LE PROBLEME PERDURE**

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra
s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 Forfait curage jusqu'au 1er tampon collecteur (remise au diamètre initial de la canalisation) compris aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux (unité=Heure) Vous etes deja intervenu le 10/01 et le probleme perdure chez Mme ROUYR au RDC logt 1001 wc completement bouchés alors que vous avez fait , selon votre rapport : un curage hydraulique de 5 m de trainasses EU /EV + un curage hydraulique de 3 m de colonne EU/EV + un curage hydraulique de 25 m de reseau EU /EV + un curage hydraulique de 4 tabourets EU /EV MERCI DE NOUS FAIRE RAPPORT PRECIS DES PROBLEMES RENCONTRES	1,00	150,74	150,74	15,07	165,81

Total H.T.	150,74
Total TVA	15,07
Total TTC	165,81

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



Bon de Commande

N° : 938791 du 09/04/2024

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILLAUD JOSIANE le 09/04/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **ALLEE DU RESERVOIR 38300 BOURGOIN JALLIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **10/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 938791